

RT Mag

N°18



p.12
**LE NOUVEAU
CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

www.rt78.fr

Rambouillet Territoires

@rambouillet_territoires

Rambouillet-Territoires

ca-rambouillet-territoires



**RAMBOUILLET
TERRITOIRES**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION





03 Le mot du Président

04 Les actus

La Maison de la Randonnée, les élections communautaires et le budget 2026

09 Nos villes et villages

Rambouillet Territoires, 36 communes

10 À la une !

Le fonctionnement de la communauté d'agglomération

12 Grand angle

Le nouveau conseil communautaire

16 Décryptage

Communes et agglomération : qui fait quoi ?

18 À vos côtés...

Les coachs sportifs

20 Les trésors du territoire

Les mairies écoles

22 Nos invités

Trois talents du conservatoire récompensés

25 Instantanés

Focus sur des événements du Conservatoire

26 Retour sur

La 4^e édition de la Semaine de l'Industrie

Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires • 22 rue Gustave Eiffel • 78120 Rambouillet • 01 34 57 20 61 • accueil@rt78.fr

Directeur de la publication : Geoffroy Bax de Keating, Président de Rambouillet Territoires • Directeur de la rédaction : William Desabres

Directrice de la communication : Stéphanie Brivady • Rédaction : Karine Flodgeac • Conception graphique et réalisation : Benoît Sourdin

Crédits photos : service Communication Rambouillet Territoires sauf mention contraire, Adobe Stock

Impression sur papier recyclé - Imprimeries Morault - N°ISSN : 2803-1512

Si vous rencontrez un problème de distribution, n'hésitez pas à le signaler à l'adresse mail : communication@rt78.fr

RT Mag est disponible pour les non-voyants : <https://www.rt78.fr/kiosque> (lecture réalisée par La Bibliothèque sonore de Rambouillet et du sud-Yvelines : 78R@advbs.fr)





LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers habitants de Rambouillet Territoires,

Le début de ce nouveau mandat communautaire marque une étape importante pour Rambouillet Territoires. Je tiens à remercier l'ensemble des élus communautaires pour la confiance qui m'a été accordée. Elle engage une responsabilité forte : celle de mettre l'agglomération au service des communes et de leur maire, en portant des projets utiles et concertés, tout en maîtrisant les dépenses publiques.

En effet, cette vision repose sur la conviction que l'intercommunalité doit être un outil au service des communes, et non un échelon qui s'y substitue. À la suite des élections municipales et communautaires, notre responsabilité est de rendre l'agglomération plus efficace pour vos maires et plus proche de vos réalités du terrain. Notre action devra donc s'appuyer sur une méthode : le dialogue permanent avec les maires et les équipes municipales, qui restent les premiers acteurs de proximité. C'est dans cette coopération étroite entre communes et agglomération que réside la force de notre territoire. Ni centralisation, ni dispersion, mais une organisation équilibrée au service de l'intérêt général.

Rambouillet Territoires doit être une communauté de projets, capable d'agir concrètement sur les grands enjeux du quotidien : développement économique et emploi, mobilités, habitat, transition écologique, équipements publics, culture et sport, gestion des déchets et aménagement du territoire. Ces compétences ne prennent tout leur sens que si elles améliorent directement la qualité de vie des habitants et qu'elles se font en cohérence avec les projets communaux.

Cette nouvelle mandature s'inscrit également dans un environnement exigeant pour l'ensemble des collectivités. Les contraintes budgétaires, la nécessité de maîtriser la dépense publique et la fiscalité locale et les attentes toujours plus fortes des citoyens imposent une exigence de rigueur et de lucidité. Le budget 2026 en est l'illustration : il concilie investissements structurants et gestion responsable des dépenses de fonctionnement, dans une logique de priorisation et d'efficacité de chaque euro investi.

Rambouillet Territoires dispose d'atouts considérables : un territoire cohérent, des bassins de vie variés, des communes engagées, des équipes compétentes et une dynamique collective réelle. À nous de transformer ces atouts en résultats concrets et visibles pour chacun.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro, qui illustre la richesse de notre territoire et l'engagement de celles et ceux qui le font vivre chaque jour.

Très fidèlement,

Geoffroy Bax de Keating

Président de Rambouillet Territoires
Vice-Président du conseil départemental des Yvelines
Maire du Perray-en-Yvelines

LES ACTUS

LA MAISON DE LA RANDONNÉE

Avec la création de la Maison de la Randonnée, située à Saint-Arnoult-en-Yvelines, Rambouillet Territoires renforce son engagement en faveur du tourisme de pleine nature. Ce nouvel espace offre un accompagnement adapté à tous les publics, tout en valorisant les richesses du territoire.

Un lancement marqué par de nombreuses activités

La maison de la randonnée a été inaugurée le 23 mai dernier. À cette occasion, de nombreuses activités ont été proposées en collaboration avec les clubs du territoire : randonnées pédestres (initiation à la marche nordique et rando challenge), sorties VTT et équestres. Des ateliers et animations sont également venus enrichir la journée, tels que des initiations au « savoir rouler », des ateliers réparation de chambres à air ou encore une conférence transat animée par la société historique archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines.



@OTMS

La maison de la randonnée, lieu ressource

La Maison de la Randonnée est un espace dédié à l'accueil, l'information et la découverte des activités de pleine nature. Elle valorise les itinéraires locaux, ainsi que le patrimoine naturel et culturel, tout en accompagnant les randonneurs, débutants comme confirmés.

Installée à Saint-Arnoult-en-Yvelines, elle a pour vocation de rendre la découverte de la forêt, et de la randonnée en



@OTMS



forêt, accessible à tous, quel que soit le niveau de connaissance. Elle vise aussi à rassurer et accompagner les débutants, et à répondre aux questions de ceux qui hésitent à s'y aventurer. Elle propose ainsi des outils, des conseils et des repères pour :

- ➔ Apprendre à s'orienter (balisage, boussole) ;
- ➔ Adopter les bons gestes pour préserver la nature, l'explorer sans la dégrader ;
- ➔ Connaître et reconnaître les spécificités et les richesses de la forêt ;
- ➔ Identifier les risques (périodes de chasse...).

Elle s'adresse aux familles du territoire, notamment le mercredi, pour les parents et/ou grands-parents souhaitant partager des balades avec leurs enfants et/ou petits-enfants, ainsi qu'aux visiteurs extérieurs avec une ouverture le dimanche.

Parmi les ressources proposées figurent des fiches Randoland - des parcours guidés pour les adultes, accompagnés de jeux ludiques destinés aux enfants, de difficultés différentes selon leur âge -, et des cartes du Parc naturel régional et de la fédération française de la randonnée.

C'est un véritable point de départ pour explorer le territoire.

Une approche partenariale et une ouverture vers le numérique

La maison de la randonnée s'appuie sur un large réseau de partenaires, parmi lesquels la Fédération française de randonnée pédestre, les clubs locaux de randonnée et de cyclo-tourisme, la Véloscénie ou encore la Fédération française d'équitation. L'objectif est de favoriser la cohabitation des différents usagers de la forêt, de les faire se rencontrer et mieux se connaître. Elle collabore également avec les acteurs du territoire, tels que les commerçants et les maires, afin qu'ils relaient les informations touristiques et participent à la valorisation de l'offre locale.

En complément du lieu physique, un espace virtuel a été développé via le site et les réseaux sociaux de l'office de tourisme. On y retrouve les ressources, les cartes et le calendrier des événements. Un agent d'accueil virtuel, accessible via QR code, permet également d'obtenir facilement des informations touristiques.

Enfin, de nouveaux projets sont en cours de réflexion, comme la création de sentiers d'interprétation ou le développement de nouvelles fiches Randoland.



“ Pourquoi une maison de la randonnée ? Parce que, sur ce territoire, la randonnée est plus qu'un loisir, elle est une identité. C'est un lieu de vie, d'accueil, d'information et de découverte entièrement dédié à la valorisation de nos sentiers locaux et de notre patrimoine. ”

Véronique MATILLON

Vice-présidente déléguée à l'Attractivité et l'Animation du territoire, du Développement touristique et à la Promotion du patrimoine, Présidente de l'Office de Tourisme
Maire de Rambouillet



“ Cette maison de la randonnée constitue l'aboutissement de trois ans de travail. Je n'ai que deux souhaits : que ce nouvel outil réponde aux attentes de nos habitants et aux touristes et qu'il perdure en proposant une offre de plus en plus variée et structurée. ”

Anne-Françoise GAILLOT

Vice-présidente de l'Office de Tourisme
Maire de La Boissière-École

➔ **Montant des travaux réalisés :**
26 687 € HT

➔ **Montant de la subvention allouée par le Conseil départemental des Yvelines :** 11 874 €

Plus d'infos :

Adresse : Rue des Remparts
78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Horaires : mercredi et dimanche
9h30-12h30 et 13h30-17h30

Contact : contact@rambouillet-tourisme.fr
01 30 41 19 47

<https://www.rambouillet-tourisme.fr/la-maison-de-la-randonnee/>

Les élections municipales et communautaires, étroitement liées, permettent d'élire pour six ans les conseillers municipaux, ainsi que les conseillers communautaires. Les élections municipales se sont déroulées les 15 et 22 mars, tandis que l'installation du nouveau conseil communautaire de Rambouillet Territoires a eu lieu le 8 avril.

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, comme les communautés d'agglomération, sont administrés par un organe délibérant composé de délégués des communes membres : les conseillers communautaires. Ceux-ci sont élus en même temps que les conseillers municipaux. L'électeur choisit ainsi le même jour et sur un même bulletin de vote les élus de sa commune et ceux qui la représenteront au sein de l'intercommunalité.

Ce principe, qui vise à donner davantage de place au vote des citoyens dans la composition des assemblées communautaires, a été instauré par les lois électorales du 17 mai 2013. Ces dispositions sont incluses dans le code électoral, qui prévoit notamment que « nul ne peut être conseiller communautaire s'il n'est conseiller municipal ou d'arrondissement ». Cette règle insiste sur le lien entre élections municipales et élections communautaires.

Le conseil communautaire se réunit pour la première fois, après le renouvellement général des conseils municipaux, au plus tard le vendredi de la quatrième semaine qui suit l'élection des maires. Aussi, le nouveau conseil communautaire de Rambouillet Territoires a tenu sa séance d'installation le mercredi 8 avril à l'hippodrome de Rambouillet. À cette occasion, les conseillers ont élu le président et les vice-présidents.

COMMUNES	NB. DE SIÈGES
Rambouillet	18
Les Essarts-le-Roi	5
Le Perray-en-Yvelines	5
Saint-Arnoult-en-Yvelines	4
Ablis	2
Bonnelles	2
Auffargis	1
Allainville-aux-Bois	1
Boinville-le-Gaillard	1
Bullion	1
Cernay-la-Ville	1
Clairefontaine-en-Yvelines	1
Émancé	1
Gambaiseuil	1
Gazeran	1
Hermeray	1
La Boissière-École	1
La Celle-les-Bordes	1
Les Bréviaires	1
Longvilliers	1
Mittainville	1
Orcemont	1
Orphin	1
Orsonville	1
Paray-Douaville	1
Poigny-la-Forêt	1
Ponthévrard	1
Prunay-en-Yvelines	1
Raizeux	1
Rochefort-en-Yvelines	1
Sainte-Mesme	1
Saint-Hilarion	1
Saint-Léger-en-Yvelines	1
Saint-Martin-de-Bréthencourt	1
Sonchamp	1
Vieille-Église-en-Yvelines	1



Conseil communautaire Rambouillet Territoires



Élection des vice-présidents de la communauté d'agglomération



Le budget de la communauté d'agglomération pour 2026 a été voté au Conseil communautaire du 11 mai dernier. Ce vote important, qui détermine les projets à venir, s'inscrit dans une période charnière : celle de la transition entre deux mandatures. Il tient compte des engagements de l'ancienne équipe avec des ajustements portés par la nouvelle. Décryptage de ce qu'il faut retenir.

Budget principal 2026 72,7 M€

68,8 %

Fonctionnement
50 M€



Fonctionnement

Principales dépenses :

- ↳ Reversements aux communes et au SICTOM
- ↳ Charges à caractère général (fluides, entretien et maintenance)

Principales recettes :

- ↳ Produits de services, impôts et taxe, fiscalité locale, dotations

31,2 %

Investissement
22,7 M€



Investissement

Projets d'investissement :

- ↳ Sécurisation des infrastructures routières sur la RN 10
- ↳ Piscines, dont études rénovation énergétique de la piscine des Molières
- ↳ Conservatoire
- ↳ Prévention des inondations
- ↳ Assainissement et eau potable
- ↳ Routes intercommunales
- ↳ Parking de la gare de Gazeran
- ↳ Poursuite du programme de création/réhabilitation des équipements de proximité sportifs et de loisirs
- ↳ Aménagement du centre omnisports intercommunal des étangs (COIE)



Accompagnement aux communes

- ↳ Fonds de concours : poursuite du soutien aux projets communaux et à l'habitat urbain
- ↳ **Nouveauté** : Création d'un fonds de concours spécifiquement dédié à la voirie (1,2 M€/an sur 3 ans) pour aider les communes à financer leurs travaux

Plus d'infos sur : www.rt78.fr

NOS VILLES ET VILLAGES

RAMBOUILLET TERRITOIRES
36 COMMUNES

Rambouillet Territoires réunit 36 communes aux identités et paysages variés. De la forêt de Rambouillet aux plaines agricoles du sud, le territoire forme un ensemble équilibré où se mêlent cadre de vie préservé et dynamisme local.

Située à mi-chemin entre Versailles et Chartres, à environ 50 km de Paris, la communauté d'agglomération occupe une position stratégique à la jonction entre la région Île-de-France et la région Centre. Elle bénéficie à la fois d'un important patrimoine touristique et des atouts d'un territoire économiquement dynamique.

Née en 2017, à la suite de la fusion de trois communautés de communes – Contrée d'Ablis-porte des Yvelines, des Étangs et Plaines et Forêts d'Yveline – la communauté d'agglomération est une structure relativement récente. Elle regroupe aujourd'hui 36 communes aux profils variés, organisées autour de Rambouillet, ville-centre. Le territoire compte un peu plus de 80 000 habitants répartis sur un vaste espace de près de 630 km² et se caractérise par une densité de population relativement faible et un cadre de vie préservé.

Rambouillet concentre plusieurs équipements structurants, tels que la gare, le centre aquatique Les Fontaines, le conservatoire Gabriel Fauré ou encore l'office de tourisme, ainsi que le siège de la communauté d'agglomération. D'autres communes, comme Le Perray-en-Yvelines, Les Essarts-le-Roi, Saint-Arnoult-en-Yvelines ou Ablis, assurent des fonctions complémentaires, avec, entre autres la piscine des Molières, des gares, des gymnases et des zones d'activités, tandis qu'un réseau de villages plus ruraux contribue à l'équilibre et à l'identité du territoire.

Le paysage se caractérise par des ensembles distincts. Au nord, le massif forestier de Rambouillet constitue un élément majeur du paysage et de l'identité locale. Au centre, s'étendent des clairières, anciennes zones forestières aujourd'hui cultivées ou urbanisées. À l'est, se développe

la vallée de Chevreuse et son parc naturel, tandis qu'au sud, apparaît le début de la Beauce avec ses plateaux au caractère agricole marqué.

36

communes

80 110

habitants

630

km²

128

habitants/km²

4

gares ferroviaires

10

zones d'activités

10 À LA UNE !

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Rambouillet Territoires, c'est 36 communes qui travaillent main dans la main pour mieux répondre aux besoins de leurs habitants. La communauté d'agglomération coordonne ainsi projets, services et investissements sur l'ensemble du territoire. Grâce à cette organisation, chaque élu participe à la prise de décisions collectives.

La communauté d'agglomération, c'est quoi ?

En France, il existe environ 35 000 communes, dont certaines comptent moins de 50 habitants. Si la commune est une collectivité territoriale de proximité, le morcellement du territoire rend parfois difficile pour les petites communes de financer seules certains services essentiels pour leurs habitants. C'est pourquoi les villes et villages réalisent des projets communs dans des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ou intercommunalités. Plusieurs lois successives ont poussé au développement de cette coopération et, aujourd'hui, toutes les communes font partie d'une intercommunalité.

Une communauté d'agglomération est un type particulier d'intercommunalité, qui regroupe au moins 50 000 habitants avec une ville de plus de 15 000 habitants. C'est le cas de Rambouillet Territoires avec 36 communes, dont Rambouillet (environ 27 000 habitants).

Les instances communautaires

Le bureau communautaire

Le bureau communautaire est composé du président de la communauté d'agglomération, de 15 vice-présidents et des maires, soit 38 membres. Il se réunit régulièrement pour définir les stratégies et orientations politiques, mais il n'a pas de pouvoir décisionnel.

Le conseil communautaire

Appelé aussi « organe délibérant », le conseil communautaire comprend 66 conseillers communautaires et 30 suppléants. Pour les communes représentées par une seule personne, un suppléant peut être nommé. Celui-ci n'intervient que pour remplacer le titulaire en cas d'absence. Il se réunit environ une fois par mois. Les élus y débattent des projets, votent les délibérations et prennent toutes les décisions concernant le budget et les projets de la communauté d'agglomération.

Les commissions

Les commissions, composées d'élus communautaires, ont un rôle consultatif. Elles travaillent en amont sur différentes thématiques afin de faciliter les prises de décisions du conseil communautaire. Voici les commissions concernées :

- ➔ Attractivité et animation du territoire, développement touristique et promotion du patrimoine
- ➔ Environnement et GEMAPI
- ➔ Développement économique
- ➔ Culture
- ➔ Sports et loisirs
- ➔ Eau et assainissement
- ➔ Ruralité et agriculture
- ➔ Aménagement du territoire, politique de la ville et aires d'accueil
- ➔ Transports
- ➔ Finances
- ➔ Infrastructures et voiries
- ➔ Enseignement supérieur, formation et apprentissage
- ➔ Emploi et insertion
- ➔ Santé et affaires Sociales.



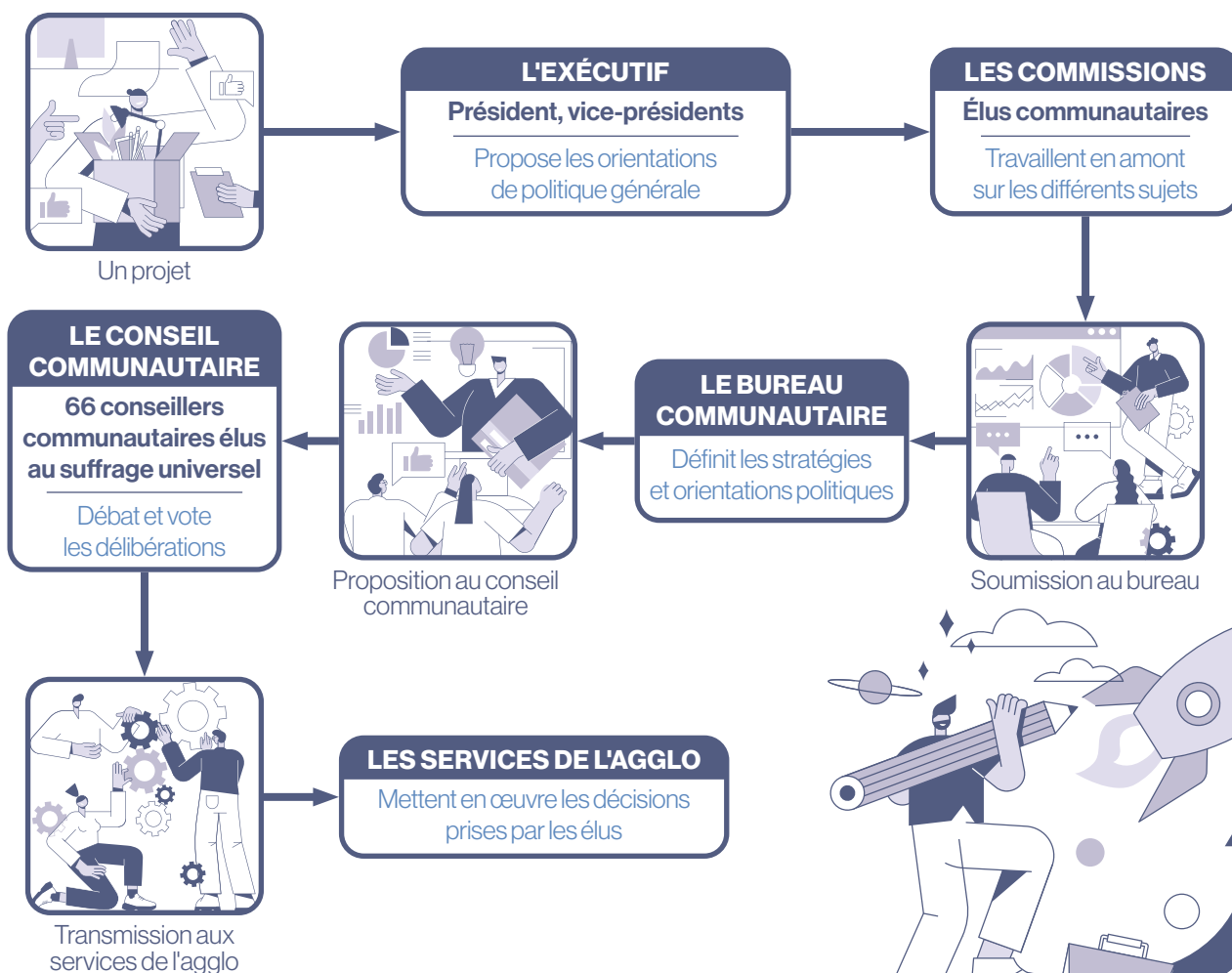
La communauté
d'agglomération c'est :

66
élus
communautaires

30
élus
suppléants

190
agents

RAMBOUILLET TERRITOIRES **COMMENT ÇA MARCHE ?**



GRAND ANGLE

UN NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'installation du conseil communautaire s'est tenue le mardi 8 avril, juste après le second tour des élections municipales. Réunis à l'hippodrome de Rambouillet, les 66 élus, représentant les 36 communes de la communauté d'agglomération ont officiellement ouvert cette nouvelle mandature. Le premier conseil communautaire a été marqué par l'élection du président de Rambouillet Territoires, Geoffroy Bax de Keating. Découvrez les élus qui composent cette nouvelle équipe au service des habitants.

L'EXÉCUTIF COMMUNAUTAIRE



Geoffroy BAX DE KEATING
Maire du Perray-en-Yvelines
Président de Rambouillet Territoires



Véronique MATILLON
Maire de Rambouillet
1^{re} Vice-présidente déléguée à l'Attractivité et l'Animation du territoire, au Développement touristique et à la Promotion du patrimoine



Anne CABRIT
Maire d'Orsonville
2^e Vice-présidente déléguée à l'Environnement et la GEMAPI



Ismaël NEHLIL
Maire de Essarts-le-Roi
3^e Vice-président délégué au Développement économique



Claire CHERET
Maire de Cernay-la-Ville
4^e Vice-présidente déléguée à la Culture



Xavier CARIS
Maire de Bullion
5^e Vice-président délégué aux Sports et aux Loisirs



Thierry CONVERT
Maire de Poigny-la-Forêt
6^e Vice-président délégué à l'Eau et à l'Assainissement



Jacky DRAPPIER
Maire de Saint-Martin-de-Bréthencourt
7^e Vice-président délégué à la Ruralité et à l'Agriculture



Arnaud BAGUENIER
1^{er} adjoint au Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines
8^e Vice-président délégué à l'Aménagement du territoire, à la Politique de la ville et aux Aires d'accueil



Gaëlle LAMÉ
1^{re} adjointe au Maire d'Ablis
9^e Vice-présidente déléguée aux Transports



Évelyne MARCHAL
Maire d'Hermeray
10^e Vice-présidente déléguée aux Finances



Laurence JOYEUX
Maire de Raizeux
11^e Vice-présidente déléguée aux Ressources humaines et aux Moyens généraux



Fabien DAURAT
Maire de Clairefontaine-en-Yvelines
12^e Vice-président délégué aux Infrastructures et aux Voiries



Stéphanie PETIT
Maire de Gazeran
13^e Vice-présidente déléguée à l'Enseignement supérieur, à la Formation et à l'Apprentissage



Jacques LENTZ
Maire d'Orphin
14^e Vice-président délégué à l'Emploi et à l'Insertion



Catherine MOUFFLET
2^e adjointe au Maire de Rambouillet
15^e Vice-présidente déléguée à la Santé et aux Affaires Sociales

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES PAR COMMUNE

Ablis



Jean-François
SIRET
Maire

Allainville-aux-Bois



Gilles QUINTON
Maire



Mathieu
BRANDRAC
1^{er} adjoint au Maire
Suppléant

Auffargis



Pascal HAMET
Maire



Christine KARA
Adjointe au Maire
Suppléante

Boinville-le-Gaillard



Thomas HAROUN
Maire



Jean-Louis FLORES
1^{er} adjoint au Maire
Suppléant

Bonnelles



Nathalie COUËDOR
Maire



Olivier TELLIER
1^{er} adjoint au Maire

Bullion



Isabelle
MARGOT-JACQ
2^e adjointe au Maire
Suppléante

Cernay-la-Ville



Thomas
COSTEDOAT
Conseiller municipal
Suppléant

Clairefontaine-en-Yvelines



Nicolas DEROUX
1^{er} adjoint au Maire
Suppléant

Émancé



Mathilde DES NOËS
Maire



Benjamin GIRARD
1^{er} adjoint au Maire
Suppléant

Gambaiseuil



Robert PELOYE
Maire



Marie-Françoise
RUDE
1^{re} adjointe au Maire
Suppléante

Gazeran



Ivan LÉCUYER
Conseiller
municipal
Suppléant

Hermeray



Jean-Christophe
GENTIL
1^{er} adjoint au Maire
Suppléant

La Boissière-École



Anne-Françoise
GAILLOT
Maire
Vice-présidente de
l'Office de Tourisme



Pascal LE MENN
1^{er} adjoint au Maire
Suppléant

La Celle-les-Bordes



Hugues SAISY
Maire



François LEJEUNE
1^{er} adjoint au Maire
Suppléant

Le Perray-en-Yvelines



Damien PONT
1^{er} adjoint au Maire



Isabelle LE MINDU
2^e adjointe au Maire



Frédéric PAQUET
3^e adjoint au Maire



Carole GABIOU
4^e adjointe au Maire

Les Bréviaires



Thierry ELBHAR
Maire

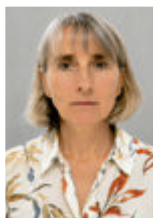


Marion JUGUET
2^e adjointe au Maire
Suppléante

Les Essarts-le-Roi



Henri WEISDORF
1^{er} adjoint au Maire



Valéry JAFFRÉ
2^e adjointe au Maire



Nathalie STÉPHANE
6^e adjointe au Maire



Charles OZANAM
Conseiller
municipal

Longvilliers



Maurice CHANCLUD
Maire



Alain CRISTOFOLI
1^{er} adjoint au Maire
Suppléant



Corine ROSTAND
Maire



Brigitte DUCOURTIOUX
1^{re} adjointe au Maire
Suppléante

Orcemont



Nathalie TATIN
Maire



Hélène BAUDESSON
1^{re} adjointe au Maire
Suppléante

Orphin



Laurent MÉNARD
1^{er} adjoint au Maire
Suppléant

Orsonville



Marc LÉCU
1^{er} adjoint au Maire
Suppléant

Paray-Douaville



Martial ALIX
Maire



Alexandre FERRAND
1^{er} adjoint au Maire
Suppléant

Poigny-la-Forêt



Michel MAZE
1^{er} adjoint au Maire
Suppléant

Ponthévrard



Nathalia BRICAUD
Maire



Delphine CHEMIN
1^{re} adjointe au Maire
Suppléante

Prunay-en-Yvelines



Jean-Louis CHAPART
Maire



Gérard PIGNANT
1^{er} adjoint au Maire
Suppléant

Raizeux



Nicolas THÉVARD
1^{er} adjoint au Maire
Suppléant

Rambouillet



Alain CINTRAT
1^{er} adjoint au Maire



Thomas GOURLAN
3^e adjoint au Maire



Leila YOUSSEF
4^e adjointe au Maire



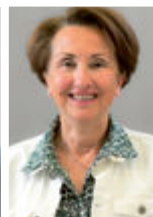
Hervé DUPRESSOIR
5^e adjoint au Maire



Marie EBERENTZ-CARESMEL
6^e adjointe au Maire



William FOCKEHEY
7^e adjoint au Maire



Clarisse DEMONT
8^e adjointe au Maire



Stéphane LAFOND
9^e adjoint au Maire

Rambouillet (suite)



Valérie CAILLOL
10^e adjointe au Maire



Ilisa CALDAS
Conseillère
municipale



Jean-Louis MARION
Conseiller
municipal



Jean-Marie PASQUES
Conseiller
municipal



Jean-Luc BERNARD
Conseiller
municipal



France DESMET
Conseillère
municipale



Hélène DUPLAIX
Conseillère
municipale



Gilles SCHMIDT
Conseiller
municipal

Rochefort-en-Yvelines



Stéphanie CAILLARD
Maire



Martine MERELLE
1^{re} adjointe au Maire
Suppléante

Saint-Arnault-en-Yvelines



Joëlle JÉGAT
Maire



Julie SEYWERT
2^e adjointe au Maire



Stéphane DESCLOUD
3^e adjoint au Maire

Sainte-Mesme



Isabelle COPETTI
Maire
Vice-présidente
du CIAS



Christophe VANHOVE
1^{er} adjoint au Maire
Suppléant

Saint-Hilarion



Antoine GIACOMOTTO
Maire



Frédéric ROUÉ
1^{er} adjoint au Maire
Suppléant

Saint-Léger-en-Yvelines



Virginie MADELAINE
Maire



Cédric SARLANGE
Conseiller
municipal
Suppléant

Saint-Martin-de-Bréthencourt



Benjamin QUINTON
1^{er} adjoint au Maire
Suppléant

Sonchamp



Marie-Alice LESAGE
Maire



Franck PRIVAULT
4^e adjoint au Maire
Suppléant

Vieille-Église-en-Yvelines



Jean-Louis DUCHAMP
Maire



Myriam HEURTAUX
1^{re} adjointe au Maire
Suppléante



Retrouvez l'ensemble de vos élus à Rambouillet
Territoires sur : <https://www.rt78.fr/vos-elus>

16 DÉCRYPTAGE

COMPRENDRE RAMBOUILLET TERRITOIRES

COMMUNES ET AGGLOMÉRATION : QUI FAIT QUOI ?



Votre commune est présente à de nombreux moments de votre journée : l'école, l'entretien des rues, les espaces verts, les équipements de proximité, ou encore la vie associative et culturelle qui anime votre ville ou votre village. Mais, à une autre échelle, d'autres services essentiels sont organisés collectivement. Quand vous descendez votre poubelle, que vous allez à la piscine, que votre enfant fréquente un gymnase, que vous emmenez votre tout-petit à la micro-crèche ou que vous empruntez les transports en commun, c'est souvent la communauté d'agglomération qui est à l'œuvre. Ce sont deux niveaux d'action complémentaires pour un même objectif : organiser et faciliter la vie des habitants. Petit tour d'horizon de cette répartition des compétences entre communes et intercommunalité.

Répartition des compétences Rambouillet Territoires - Communes



Rambouillet Territoires



Commune



Rambouillet Territoires / Commune

POUR VOS DÉPLACEMENTS



Transports
à la demande



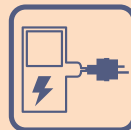
Stationnement



Circulation



Voirie



Bornes de charge
électrique

POUR VOTRE CADRE DE VIE



Développement
économique



Déchets



Développement
des activités
commerciales



Tourisme



Aires d'accueil
Gens du voyage



Urbanisme



Propreté urbaine



Eau potable /
assainissement



Marchés

POUR VOUS



État civil



Élections



Sécurité
(police municipale)



Séniors



Handicap

POUR VOS ENFANTS



Petite-enfance



Centres
de loisirs



Restauration
scolaire



Écoles

POUR VOS LOISIRS



Stades /
gymnases



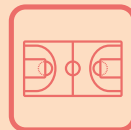
Conservatoire



Piscines



Médiathèque



Terrains
multisports

18 À VOS CÔTÉS...

LES COACHS SPORTIFS

À Rambouillet Territoires, les habitants des 36 communes bénéficient d'un véritable centre de remise en forme et de bien-être au centre aquatique Les Fontaines. Si les usagers connaissent bien les bassins, ils ne savent pas toujours qu'à l'étage se trouvent également des espaces forme et bien-être avec hammam et Sauna. C'est dans l'espace forme, qu'Angélique, Célia et Franckie accompagnent les usagers vers une meilleure condition physique. Explications.

Un accompagnement personnalisé dans une ambiance conviviale

Souriants et disponibles, les trois coachs accueillent les usagers du centre aquatique dès l'entrée pour leur faire découvrir les différents espaces et installations, et leur présenter l'ensemble des activités proposées dans l'espace forme. Professionnels du coaching, ils les accompagnent dans l'utilisation des équipements de cardio-musculation, en leur rappelant les consignes d'usage et de sécurité, et encadrent des cours collectifs qu'ils conçoivent et animent dans une salle entièrement dédiée, avec parquet et miroir. Leur priorité : aider chacun à progresser à son rythme, dans un cadre convivial. Les séances collectives répondent à des besoins variés :

- ➔ Renforcement musculaire (Full Body, Body Pump, Body Sculpt, Pilates...);
- ➔ Cardio training (Zumba, Step, HIIT, Aérobic);
- ➔ Détente et bien-être (Yoga, Stretching).

Un cours spécifique, intitulé « À vos chaises », s'adresse en priorité aux personnes à mobilité réduite. Il favorise un travail musculaire en douceur grâce à des exercices de mobilité, des étirements, et l'utilisation de poids et d'élastiques. Afin de garantir l'accessibilité à tous, un ascenseur permet l'accès à l'étage et aux salles de cours. Tout au long des séances, Angélique, Célia et Franckie expliquent

précisément les mouvements à réaliser et veillent attentivement au confort et au bien-être des participants. Ils accompagnent chacun avec attention et corrigent les postures afin d'assurer un entraînement efficace et sans risque. Ils adaptent également les exercices aux capacités de chacun, en tenant compte des éventuelles pathologies ou douleurs.



Les cours rassemblent en moyenne 15 à 20 participants, selon les disciplines. Les profils sont divers, avec une majorité de femmes actives. La composition des groupes évolue selon les créneaux : les seniors préfèrent plutôt les séances du matin, tandis que les plus jeunes viennent davantage en soirée. Les attentes sont multiples : se sentir mieux au quotidien, soulager certaines douleurs, parfois perdre du poids. Au-delà de la remise en forme, les participants cherchent à reprendre confiance en eux et, surtout, à prendre du plaisir dans la pratique.

La convivialité et les échanges sont essentiels. L'ambiance est chaleureuse, presque familiale. Il arrive même que les adhérents organisent des moments de partage en dehors des cours (soirées bowling, crêpes party...), renforçant ainsi les liens et la cohésion des groupes. Le public est d'ailleurs particulièrement fidèle, attaché à cette atmosphère et à la qualité de l'accompagnement proposé.

Des coaches passionnés

À la question « Pourquoi avoir choisi ce métier ? », Angélique, Célia et Franckie répondent spontanément : pour l'amour du sport, bien sûr, mais aussi le besoin d'exercer un métier non sédentaire. Enfin, et surtout, pour l'aspect relationnel. Ce qui les motive chaque matin ? Savoir qu'ils vont transmettre du plaisir à leurs usagers ! Ils sont particulièrement fiers de les voir progresser : réussir à tenir en équilibre sur un pied lors d'un cours de yoga, dépasser une difficulté, s'impliquer de plus en plus, prendre confiance... Ils ont la chance de vivre de leur passion et de la partager au quotidien. Et ceci vaut tout l'or du monde, même si c'est un métier physiquement exigeant. Toujours attentifs à proposer des nouveautés, les coaches continuent de se former régulièrement, que ce soit pour approfondir les disciplines déjà enseignées, ou pour en développer de nouvelles. De plus, les chorégraphies changent souvent

afin de ne pas lasser le public. C'est d'ailleurs une véritable prouesse de créer une chorégraphie à partir d'une chanson, d'harmoniser les mouvements avec le rythme, de réaliser un enchaînement pertinent. À l'écoute, ils n'hésitent pas à se remettre en question, à analyser leurs pratiques et à ajuster leurs méthodes grâce aux échanges avec les usagers. Toujours enthousiastes, ils savent motiver leurs troupes !



Le saviez-vous ?

Il est désormais possible d'opter pour une formule sans accès aux espaces aquatiques, avec l'abonnement FORME dédié uniquement aux cours de fitness et à l'accès à l'espace forme, en illimité.



Retrouvez les tarifs sur le site :
www.rt78.fr/centre-aquatique-les-fontaines/tarifs



Célia, Angélique et Franckie

20 LES TRÉSORS DU TERRITOIRE

Mairie de Longvilliers

LES MAIRIES ÉCOLES

Nées des grandes réformes du XIX^e siècle en matière d'éducation, les mairies-écoles s'imposent comme symbole marquant de la citoyenneté dans les campagnes françaises. Entre la loi Guizot de 1833 et les lois Ferry des années 1880, de nombreuses communes du sud-Yvelines adoptent ce modèle, qui s'intègre dans le paysage et le quotidien des villages.

Tout commence à la Révolution, au moment où les paroisses deviennent des communes dirigées par un maire. L'enseignement est alors assuré par le clergé ou au domicile de l'instituteur. Il connaît un tournant en 1833 lorsque François Guizot, ministre de l'instruction publique sous Louis-Philippe I^{er}, fait adopter une loi instaurant un enseignement primaire public et gratuit pour les enfants des familles modestes. Bien que cette loi ne rende pas l'école obligatoire, c'est une première étape vers l'éducation

pour tous. Cependant, elle ne fait pas mention explicite au genre des élèves laissant entendre qu'elle concerne surtout les garçons. Le ministre impose également que chaque commune de plus de 500 habitants, dans un délai de six ans, possède un local scolaire, avec la possibilité qu'il soit partagé avec des communes voisines.

En 1850, la loi de Falloux, renforce ces obligations : les communes doivent entretenir une ou plusieurs écoles primaires, financer l'enseignement primaire,

fournir un local et un logement aux instituteurs, et encourager la séparation des filles et des garçons. Les communes de plus de 800 habitants (seuil abaissé à 500 habitants par la loi Duruy de 1867) sont tenues d'avoir au moins une école primaire pour les filles. En 1881-1882, les lois Ferry rendent l'enseignement primaire gratuit et obligatoire et imposent aux communes de se doter d'une école publique laïque. En parallèle, la loi du 5 avril 1884 organise le fonctionnement des communes, en instituant notamment l'élection d'un conseil municipal et en affirmant le



Mairie de Bullion

rôle central du maire, à la fois représentant de l'État et exécutif de la commune. L'article 48 de cette loi (devenu L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales) prévoit que « le conseil municipal se réunit à la mairie ». Pour répondre à ces obligations, les communes font souvent le choix de construire un bâtiment unique, au cœur du village. Ce bâtiment regroupe la mairie, une école pour les garçons, une école pour les filles, et un logement pour l'instituteur. La mairie se situe généralement au rez-de-chaussée, tandis que l'école communale est installée à l'étage. Ce modèle de « mairies-écoles » contribue alors à la forte augmentation du nombre d'écoles primaires, passant de 42 000 en 1832 à 68 000 en 1863.

Pour construire rapidement, des modèles de mairies-écoles sont développés, expliquant une relative uniformité des constructions. Certaines communes, telles que Auffargis, Bonnelles, Les Essarts-le-Roi, Poigny-la-Forêt, Le Perray-en-Yvelines, Bullion, Hermeray, Longvilliers, La Celle-les-Bordes, Raizeux, Saint-Léger-en-Yvelines, ou encore Cernay-la-Ville, font appel à des architectes locaux pour des constructions un peu différentes. Ces bâtiments,

construits en pierre locale de meulière revêtue d'un enduit couvrant ou bien rocaillé (incrusté de petites pierres), sont couverts d'un toit en ardoise. Leur architecture sobre se distingue néanmoins par des éléments bourgeois, comme un perron, un fronton, des décors en plâtre ou en brique, et un toit à quatre pentes en ardoise. L'horloge et le clocheton, qui bat et sonne les heures, sont des symboles du pouvoir municipal.

À la fin du XIX^e siècle, en raison de la croissance démographique et de l'augmentation du nombre d'administrés les mairies-écoles doivent s'agrandir. Certaines communes se contentent d'ajouter une classe attenante, pendant que d'autres construisent de nouvelles écoles. Le bâtiment initial est alors souvent entièrement réaffecté à la mairie et au logement de l'instituteur.

Aujourd'hui, ces bâtiments conservent souvent leur vocation de mairie. Quelques mairies-écoles subsistent encore sur le territoire, notamment à Raizeux, Saint-Léger-en-Yvelines, Mittainville et Vieille-Église-en-Yvelines.

Le saviez-vous ?

D'où vient le nom « maire » ?

Le nom « maire » tire son origine du latin *maior* ou *major* (plus grand), de la même famille que *maître* (maître). On dit d'ailleurs que le maire est le « premier magistrat de la commune » en utilisant un mot de la même famille que *maître* : magistrat.



Mairie d'Auffargis



Mairie de Vieille-Église-en-Yvelines

NOS INVITÉS

TROIS TALENTS DU CONSERVATOIRE RÉCOMPENSÉS

Élève en saxophone, devenu professeur au conservatoire Gabriel Fauré, Geoffrey Nguyen a rejoint l'an dernier le prestigieux Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Ambre Ravet Barilli, jeune essartoise de 12 ans, a, elle, remporté le 1^{er} prix du concours Adolphe Sax de L'Hajj-Les-Roses dans la catégorie Élémentaire. Quant à Clémence Coupez, rambolitaine de 13 ans, elle s'est illustrée en danse classique au concours national de la Fédération française de danse : médaille de bronze en 2024, d'argent en 2025 et finaliste en janvier 2026. Présentation.



Geoffrey Nguyen © Geoffrey Nguyen

Geoffrey, un saxophoniste
de talent

Vous avez été élève au conservatoire avant d'y devenir professeur, pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

J'ai commencé la musique très jeune, dès 2 ou 3 ans, par l'éveil musical. Au moment de choisir un instrument, j'étais persuadé de vouloir jouer de la batterie. J'ai testé d'autres instruments et découvert un instrument à vent que je ne connaissais pas : le saxophone. J'ai été envouté par *La Panthère rose* jouée au saxophone par Salvatore Pace, aujourd'hui directeur du conservatoire. À 7 ans, j'ai donc commencé l'apprentissage du saxo-

phone avec lui, qui avait lui-même été formé par des professeurs renommés. Par la suite, j'ai poursuivi ma formation avec Guillaume Berceau, soliste international et membre du quatuor Zahir. J'ai obtenu le DEM (Diplôme d'études musicales), au conservatoire à rayonnement régional de Paris, qui permet d'enseigner et de poursuivre des études supérieures. J'ai continué à étudier à Rambouillet avec Pascal Bonnet, un autre professeur qui m'a aussi énormément appris. Puis, j'ai intégré le conservatoire de Versailles dans la classe de Nicolas Arsenijevic, et j'ai préparé le concours d'entrée au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP)*. Tout au long de mon parcours, j'ai eu la chance d'être entouré

d'immenses artistes, de professeurs reconnus et respectés, et de très bon conseil. À Rambouillet, j'ai toujours bénéficié d'un accompagnement exceptionnel, que ce soit pour la préparation au concours, le suivi de ma progression, ou même le prêt de salles pour m'entraîner. Il y a 3 ans j'ai commencé à donner quelques heures de cours de formation musicale (solfège) au conservatoire Gabriel Fauré et, depuis cette année, j'enseigne le saxophone à 14 élèves.

Vous avez donc intégré le CNSMDP en 2025, une institution reconnue mondialement. Qu'est-ce que cela représente pour vous ? Comment vous y êtes-vous préparé ? Et qu'en attendez-vous ?

En France, et en particulier dans l'univers du saxophone, le CNSMDP représente la « voie dorée » avec la meilleure formation possible. C'est l'établissement le plus prestigieux pour le saxophone et l'un des seuls (avec celui de Lyon) à proposer tous les diplômes reconnus par l'État : les diplômes d'enseignement et d'études supérieures. Seules 3 à 4 places sont proposées par an pour une classe de 12 élèves et pour 60 à 80 candidats venus du monde entier. Les débouchés sont immenses : enseignement, intégration dans des orchestres renommés tels que la garde républicaine ou la police nationale, carrière soliste, musique de chambre en quatuor, improvisation contemporaine ou encore création d'œuvres. Le saxophone est un instrument contemporain qui permet d'explorer des répertoires divers. J'ai envie de profiter de mes études pour monter des projets de musique de chambre, rencontrer le maximum d'artistes et continuer à collaborer avec les personnes que j'ai croisées tout au long de mon cursus.

Si vous deviez décrire le jeune élève que vous étiez, que diriez-vous ?

J'étais un élève plutôt sérieux dans mon apprentissage quotidien de la musique, grâce à ma mère. Elle n'est pas musicienne

mais elle a toujours insisté pour que nous persévérions dans l'activité que nous avions choisie. D'ailleurs, ma sœur Lauriehan est aussi musicienne : elle joue de la harpe et enseigne, comme moi, au conservatoire.

Au début, j'étais surtout passionné de musique pop, et je respectais le nombre d'heures nécessaires à la pratique technique. Mes professeurs m'ont aussi montré un bel aperçu des possibilités professionnelles dans l'univers du saxophone. Et, c'est vers 15-16 ans que l'envie d'être musicien m'est vraiment venue. Pour tester mes capacités avant de m'investir complètement, j'ai tenté deux concours. J'ai réussi l'un d'eux, et ça m'a « boosté » pour mieux découvrir le monde de la musique. Grâce à mes années d'apprentissage, j'avais déjà les clefs en main.

En quoi le fait d'être aujourd'hui professeur influence votre propre manière d'apprendre et de progresser ?

Cela me permet de prendre du temps pour revoir les bases, ce qu'on a moins l'occasion de faire au CNSMDP. Je les retravaille avec mes élèves. J'aime beaucoup ces cours, car je me sens autant « challengé » qu'eux. Je peux comparer ce que je leur demande avec ma propre



Lauriehanh et Geoffrey Nguyen © Geoffrey Nguyen

pratique et je réutilise les méthodes qu'on m'a enseignées. Je m'interroge sur la meilleure façon de faire progresser les élèves, en tenant compte de leur manière de jouer et de leur matériel, sans leur imposer ma propre approche. Enfin, je découvre le répertoire pédagogique et de nouvelles pièces.

Pourquoi avoir choisi le saxophone comme instrument ?

Durant mes études, j'ai aussi pratiqué la guitare classique auprès de P. Feugueur. Mais, c'est à la rencontre de Pascal Bonnet que j'ai opté pour le saxophone. Il a une manière de souffler dans son instrument comme si c'était le plus beau moment de sa vie. Ça m'a donné envie de ressentir la musique comme lui et de donner des frissons au public. Le plaisir qu'il a à jouer, je voulais aussi l'éprouver. Souffler est un vrai bonheur, et c'est ce qui me donne l'envie de continuer.

Jouer du saxophone est aussi un défi technique. C'est un instrument récent avec un répertoire encore limité. Il y a tout un répertoire à construire en musique contemporaine. Il y a aussi le défi des transcriptions : adapter des pièces non prévues pour le saxophone et repousser les limites techniques.

De plus, il existe sept types de saxophones, ce qui donne beaucoup de travail. Enfin, on découvre des compositeurs, on mélange des inspirations, ou encore on explore des musiques traditionnelles comme le fait Nicolas Arsenijevic avec la musique balkanique. Tout cela offre une très grande liberté pour une carrière professionnelle. Je m'ennuierai le jour où je manquerai d'imagination. Mais, même si je change d'instrument, de la musique, j'en ferai toute ma vie !

* Créé en 1795, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris est le premier établissement public français de transmission des arts musicaux et chorégraphiques. Ses nombreux partenariats internationaux et la renommée de ses professeurs et anciens étudiants en font une référence internationale.



Ambre © Nicolas Ravet

Ambre, une jeune virtuose du saxophone

Qu'as-tu ressenti en recevant le 1^{er} prix du concours Adolphe Sax de L'Hay-Les-Roses dans la catégorie Élémentaire ? Pourquoi t'es-tu inscrite et comment t'es-tu préparée ?**

Quand j'ai gagné le prix j'étais très contente. Je me suis inscrite à ce concours parce que mon professeur au conservatoire, Geoffrey, m'en a parlé. Je me suis entraînée plusieurs mois avec lui et Alice Nenert, professeure de piano, pour préparer la pièce imposée : *Danse nostalgique* de Jeanne Leleu. J'ai aussi répété avec Nicolas Vergne, également professeur de piano. Pour le concours, il fallait jouer pour un jury de quatre membres, professeurs et musiciens, installés derrière un paravent.

Pourquoi avoir choisi le saxophone ? Qu'est-ce que tu aimes le plus dans cet instrument ? Qu'est-ce qui te donne envie de continuer à le pratiquer ?

J'ai testé l'alto, la harpe et le saxophone avant de choisir. Ce que j'ai aimé avec le saxophone, c'est sa beauté, son son et le fait que ce soit un instrument avec plein de possibilités. Mes professeurs m'ont aussi transmis leur passion. Je joue des quatre types principaux de saxophone : des études (petits morceaux courts pour travailler la technique),

des gammes, et des morceaux plus longs. Je fais aussi partie de deux ensembles au Conservatoire : l'orchestre symphonique et l'ensemble d'anches (clarinettes et saxophones). Plus tard, j'ai vraiment envie de continuer, peut-être pour suivre le même parcours que celui de mon professeur, Geoffrey.

** Concours international fondé en 1990. Ouvert aux saxophonistes du monde entier, il a lieu tous les deux ans.



Le saviez-vous ?

Le saxophone est un instrument de musique français, inventé par le Belge Adolphe Sax et breveté à Paris en 1847.

Il en existe 4 types principaux : le soprano, l'alto, le ténor et le baryton.

Le baryton



Clémence, une étoile de la danse

Que ressens-tu en voyant ta progression au concours national de la Fédération française de danse ? Qu'est-ce qui t'a motivée à t'inscrire à ce concours et comment t'es-tu préparée ?

Je suis vraiment fière de mes progrès. Je me suis inscrite à ce concours parce que j'avais envie de danser seule sur scène. Pour me préparer, j'ai travaillé deux chorégraphies : une imposée d'environ 2 minutes, et une libre d'1 minute 40, sur une valse de Johann Strauss fils, montée avec Sarah Berreby, professeure au conservatoire. Je suis passée devant un jury de quatre professeurs et professionnels de la danse, et une ancienne danseuse étoile, présidente du jury.

Qu'est-ce que tu préfères dans la danse ? Est-ce que tu as envie de poursuivre dans cette voie ?

Je suis passionnée par la danse depuis que je suis toute petite ! Je danse depuis neuf ans. J'adore monter sur scène, porter les costumes, mais aussi la sensation d'être « surélevée » quand je danse sur pointes. Cette année, je vais tenter d'intégrer l'école du ballet de Stanlowa, à Paris. La première sélection se fait sur dossier avec photos et vidéo. Si je suis retenue, je devrai ensuite passer une audition directement à l'école, sous forme de cours.



Clémence © Sébastien Mathé

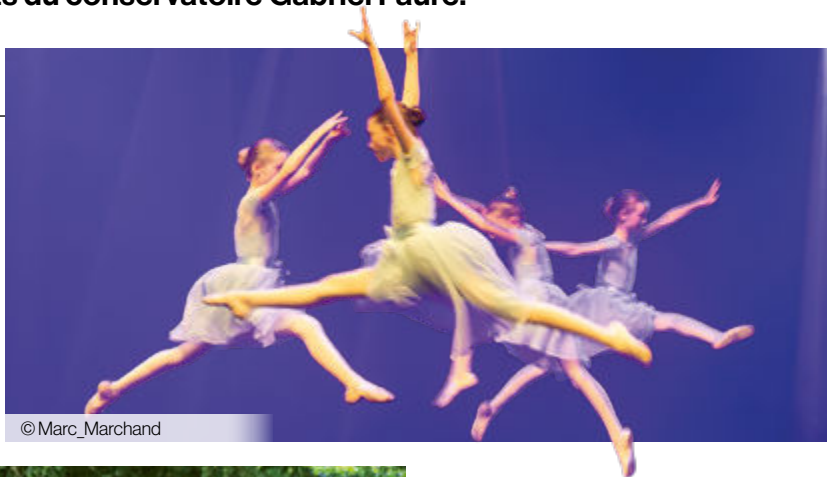
INSTANTANÉS

Découvrez un aperçu en images des derniers événements marquants de Rambouillet Territoires illustrant la diversité et la richesse des initiatives de la communauté d'agglomération. Focus sur quelques temps forts du conservatoire Gabriel Fauré.

12 et 14 juin 2026

Spectacle de danse

L'ensemble des élèves du département danse des cycles I, II et III, accompagnés des artistes des cours d'initiation, ont présenté leur spectacle. Un moment attendu de tous qui a permis la restitution du travail de l'année pour les deux disciplines enseignées : la danse classique et la danse jazz.



© Marc_Marchand



© Claire_Halouchery et Marc_Marchand

7 juin 2026

Rendez-vous aux jardins

À l'occasion de la 23^e édition des Rendez-vous aux jardins, l'Orchestre d'anches a enchanté les magnifiques jardins du Palais du Roi de Rome de sa musique.

29 mai 2026

Concert des orchestres

Cordes, vents et orchestre symphonique ont uni leurs sonorités pour dévoiler le fruit du travail mené tout au long du second semestre de l'année scolaire, lors d'une soirée musicale riche en émotion.



© Marc_Marchand

RETOUR SUR

LA 4^E ÉDITION DE LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE

Sensibiliser les jeunes aux métiers de l'industrie, tout en renforçant l'attractivité du territoire : c'est le défi relevé par Rambouillet Territoires et le lycée Bascan. Grâce à la semaine de l'industrie, les lycéens explorent des univers professionnels parfois méconnus et pourtant pleins d'opportunités. Retour sur l'édition 2025-2026.

La Semaine de l'Industrie est un événement national organisé chaque année en novembre. Son objectif ? Valoriser l'industrie et ses acteurs, faire connaître les métiers du secteur et susciter des vocations, notamment auprès des jeunes. Au-delà de l'orientation des lycéens, l'objectif est aussi économique et territorial. Il s'agit de garder les talents sur le territoire en montrant aux jeunes les opportunités qui peuvent se présenter à eux, renforcer l'attractivité des entreprises locales et attirer de nouvelles structures.

Rambouillet Territoires participe à cet événement depuis 2022 en étalant ce concept sur toute une année scolaire. Le principe est simple : des entreprises locales viennent présenter leur activité au lycée Bascan, puis les élèves visitent leurs locaux. Cette approche permet de sensibiliser les jeunes au monde de l'entreprise et de leur ouvrir des horizons. En effet, les métiers de l'industrie peinent souvent à attirer leur attention. Pourtant, ces professions offrent des perspectives d'évolution intéressantes, des défis stimulants... et restent parfois méconnues. Pour beaucoup d'élèves, encore indécis sur leur orientation, cette découverte peut révéler une passion ou, simplement, leur faire explorer un univers qu'ils n'auraient jamais ima-

giné. Ce projet est porté par le Comité local école-entreprise (CLEE), qui réunit Rambouillet Territoires, la direction du lycée, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) des Yvelines, la sous-préfecture et des associations d'entrepreneurs. Ensemble, ils définissent un parcours sur mesure en sélectionnant des entreprises en adéquation avec les filières du lycée. La participation des classes repose sur l'engagement des professeurs, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé à l'orientation. Les élèves,

par groupes de 3 à 6, préparent ensuite une restitution orale, sous la forme de leur choix : vidéo, audio, Powerpoint, quiz, etc. Les professeurs présélectionnent 3 groupes par classe, selon une grille d'évaluation (prestance des élèves, qualité de la présentation, etc.) puis, parmi ceux choisis, un jury (composé du chef d'établissement, du conseiller principal d'éducation et du directeur délégué à la formation professionnelle et technologique) désigne un groupe finaliste.

Pour l'édition 2025-2026, 7 entreprises partenaires (DACO BELLO, L'ORÉAL,



De gauche à droite : Geoffroy Bax de Keating, Stéphanie Petit, Carla Essertel, Ismaël Nehil, Sophie Coutelle, Jean-François Guillerm et Jacques Lentz

KRYS, Biscuiterie ERTÉ, COUDOINT, SEDERMA et GUERLAIN) et 8 classes (2 classes de seconde générale et technologique, 1 classe de première générale, 2 terminales sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, une terminale sciences et technologies de la santé et du social, une terminale mercatique et une terminale numérique et sciences informatiques) ont participé. Rambouillet Territoires a aussi mis l'accent sur la place des femmes dans l'industrie, en

proposant, avec L'Oréal, un groupe entièrement féminin (terminale numérique et sciences informatiques) dans le cadre du programme Les filles en sciences. La finale a eu lieu le 2 juin. 8 groupes ont présenté leur restitution devant un jury constitué de Geoffroy Bax de Keating (président de Rambouillet Territoires), Stéphanie Petit (vice-présidente en charge de l'enseignement supérieur, de la formation et de l'apprentissage), Ismaël Nehlil (vice-président du développement économique), Jacques Lentz

(vice-président à l'emploi et à l'insertion), Christophe Hammond (représentant de la sous-préfecture de Rambouillet), Sophie Coutelle (représentante de l'Académie de Versailles), Jean-François Guillerm (proviseur du lycée), Baptiste Dedeler (directeur du Best Western) et de Carla Essertel (présidente du réseau d'entreprises BNI), sous le regard attentif des représentants des entreprises, des professeurs encadrants et des parents.



“ Il est essentiel de permettre aux élèves de découvrir concrètement les métiers, les secteurs d'activité et les opportunités professionnelles offertes sur notre territoire afin de mieux les accompagner dans leurs choix d'orientation.”

Stéphanie PETIT

Vice-présidente déléguée à l'Enseignement supérieur, à la Formation et à l'Apprentissage
Maire de Gazeran



LAURÉATS

Prix de la présentation la plus éloquente

Axel, Maxym, Alicia et Ronia
de la classe de terminale
Merkatique :

Entreprise SEDERMA

Prix de la présentation la plus originale

Alexandra, Janice, Tesnim
et Myriam de la classe
de seconde 5 :

Entreprise DACO BELLO

Prix de la présentation la plus convaincante

Louise, Julia, Garance et Léa
de la classe de seconde 6 :

Entreprise KRYS

Coup de cœur du jury

Lucile, Kenza et Thomas
de la terminale sciences
de l'industrie
et du développement
durable 2 :

Entreprise ERTÉ

JOURNÉE DÉVELOPPEMENT DURABLE

19 septembre 2026
Bergerie nationale • Entrée libre

Animations

Jeux

Ateliers

Expositions

La Bergerie
NATIONALE
RAMBOUILLET

SOYONS ACTEURS
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE